



PREFET DE L' AISNE

NOTICE DE PROPOSITION

MEDAILLE DE LA MUTUALITE, DE LA COOPERATION ET DU CREDIT AGRICOLES

ECHELON SOLLICITE :

BRONZE

ARGENT

VERMEIL

I - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CANDIDAT

ETAT CIVIL (en majuscule, en respectant les accents et les traits d'union)	
<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme	Nom de famille : Nom de jeune fille :
Prénoms (dans l'ordre de l'état-civi, souligner le prénom usuel) :	
Date de naissance : / /	Lieu de naissance : () précisez n° département
Nationalité :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Filiation pour les personnes nées à l'étranger	Nom et prénom du père : Nom et prénom de la mère :
PROFESSION (sans abréviation)	
Date de départ à la retraite :	

II – DECORATIONS OFFICIELLES

Le candidat a-t-il déjà obtenu d'autres médailles et récompenses ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Si oui, à titre militaire : (indiquez la date d'attribution)		
Si oui, à titre civil : (indiquez la date d'attribution)		
Si oui, Médaille de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles :	<input type="checkbox"/> Bronze Date :	<input type="checkbox"/> Argent Date :

III – SERVICES RENDUS

	DATES	DUREE
MUTUALITE (Mutualité sociale agricole, Mutualité 1900)	Du au	ans mois jours
COOPERATION AGRICOLE	Du au	ans mois jours
CREDIT AGRICOLE MUTUEL	Du au	ans mois jours
AUTRES	Du au	ans mois jours
DUREE des SERVICES		ans mois jours

APPRECIATION QUALITATIVE SUR LES SERVICES RENDUS

Fait à

le

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Nom et signature :

Téléphone :

Adresse électronique :

RAPPEL

La Médaille de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles récompense les personnes qui participent ou ont participé à la création, à l'administration, à la direction ou à la gestion des caisses d'assurances mutuelles agricoles, des caisses de mutualité sociale agricole, des caisses de crédit agricole mutuel ou des sociétés coopératives agricoles qui rendent ou ont rendu des services à la mutualité, à la coopération ou au crédit agricoles.

Elle comporte trois échelons :

- **bronze** : 10 ans de services rendus
- **argent** : 15 ans de services rendus
- **vermeil** : justifier de titres exceptionnels

Les propositions sont faites au préfet par les présidents des conseils d'administration des organismes de mutualité, de coopération et de crédit agricoles.

Les promotions font l'objet d'un arrêté préfectoral qui est inséré au recueil des actes administratifs du département.

Calendrier des promotions

- 14 juillet

Dossier de candidature

Les candidatures doivent parvenir à la préfecture du domicile du candidat au plus tard le 30 avril pour la promotion du 14 juillet.

Chaque dossier doit comporter la notice de proposition dûment complétée, datée et accompagnée de l'extrait de naissance ou la copie de la carte nationale d'identité en cours de validité (recto/verso) ou du passeport en cours de validité ou du livret de famille ou du titre autorisant le séjour du candidat ou du récépissé de demande de renouvellement de titre de séjour.

Adresse d'envoi

Direction départementale des territoires - Secrétariat général
50 boulevard de Lyon - 02011 LAON Cedex

et par messagerie : ddt-agri@aisne.gouv.fr

Pour des questions plus spécifiques, vous pouvez joindre le service au 03 23 24 64 00